

## CHANGEMENT DE PRESIDENCE

Au cours de l'assemblée générale du 6 Août 2015 Claude ROSSINELLI, qui exerce des fonctions électives depuis 14 ans, a annoncé qu'il ne se représentait pas à la présidence de l'ADICEE.

Le conseil d'administration du 22 août 2015 a permis l'élection d'une nouvelle présidente, Françoise GUILLORET et de 2 nouveaux administrateurs. L'ensemble du bureau a été élu à l'unanimité.

La nouvelle a tenu à remercier son prédécesseur et mentor, tout en exposant sa stratégie pour les années à venir :

### MOT DE LA PRESIDENTE

*A l'ADICEE depuis 4 ans, Claude Rossinelli a été pour moi un excellent professeur, parfois exigeant. J'ai beaucoup appris à son contact et je m'engage à poursuivre le travail particulièrement important qu'il a porté durant ces 14 dernières années.*

*Nous maintiendrons notre pression, dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement sur Dinard et participerons de façon active à l'élaboration du PLU, de l'AVAP et du plan d'assainissement en redemandant à faire partie des commissions de travail. Nous continuerons à être vigilant.*

*Nous comptons sur une collaboration étroite de votre part pour faire vos observations sur tout évènement concernant votre cadre de vie et sur l'environnement.*

*Au-delà de Dinard, nous porterons notre attention sur l'arrondissement de Saint-Malo et, pour certains axes comme la lutte contre la pollution publicitaire.*

*Nous tenterons d'agir au niveau départemental en maintenant nos rapports avec les services de la DTTM et demandant à participer à l'élaboration des règlements locaux de publicité (RLP). A titre d'exemple, nous avons déposé un nouveau dossier au Tribunal administratif, contestant le refus du préfet de prendre les arrêtés de mise en demeure de dispositifs publicitaires en infraction sur la commune de Dol et les communes riveraines.*

*La protection de la Baie de Mont Saint-Michel (Demande de l'UNESCO) reste une préoccupation essentielle. Il en est de même des projets éoliens.*

*Nous allons poursuivre nos actions.*

### COMPOSITION DU BUREAU

**Sont élus à l'unanimité :** Claude Rossinelli 1er vice-président, Michel Batot 2ème vice-président, Marie-Anne Dault secrétaire générale, Calliopie Kouvaris secrétaire générale adjointe, Françoise Lesage-Chuberre trésorière, Michel Batot, trésorier adjoint.

**Sont chargés de mission :** Jean-Pierre Jugand pour l'urbanisme, Antoine Courant pour le suivi du PNR du projet de parc marin et des dossiers éoliens.

**Domaines particuliers :** Françoise Guilloret pour les eaux et l'assainissement, Claude Rossinelli pour la publicité.

Nous vous rappelons que l'ADICEE a pour but, par son activité

- ✓ de veiller au respect des textes législatifs et réglementaires concernant la protection de la nature, de l'environnement, de l'urbanisme, de la voirie routière et du cadre de vie, tout particulièrement la préservation, la conservation et la mise en valeur des sites, des promenades, des points de vue et leurs végétations,
- ✓ d'entreprendre toute action qui contribue à la protection et à la sauvegarde des milieux naturels, de la faune et de la flore et à la lutte contre la pollution, y compris d'origine marine.

Pour permettre à l'ADICEE de pouvoir mener toutes ses actions, nous avons besoin d'adhérents.

Parlez de l'ADICEE dans votre entourage, et toutes nouvelles adhésions seront bienvenues.